

Décision

Générale

colonial

Décision n° 24-443-1933 25/10/1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 octobre 1933

Numéro JO
n° 443 du 31/10/1933

Date du numéro
31 octobre 1933

TEXTE INTÉGRAL

M. Fontanel, mécanicien de la station côtière de T. S. F., a été chargé de l'entretien de l'installation radiologique de l'hôpital intercolonial de Djibouti à compter du 1er novembre 1933. Il percevra à ce titre une rétribution mensuelle de 100 francs.